LA FEUILLE FIDÉSIENNE

N°6 - Janvier—Février 2022 - **BULLETIN LIBRE D'INFORMATION ET D'OPINIONS EDITE PAR L'ASSOCIATION SainteFoyAvenir** - Gratuit

« Si nous restons des animaux insatiables obsédés par la croissance, nous serons incapables de gérer la finitude du monde » J-M. Jancovici

FIDEMOBILE

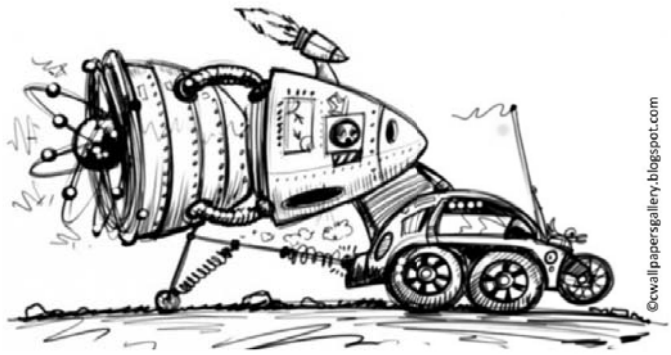

À QUOI RESSEMBLERA LA VOITURE DU FUTUR?

S'il est un domaine où l'augmentation spectaculaire de notre consommation d'énergie au cours des dernières décennies a façonné en profondeur nos imaginaires, c'est bien celui des transports. Envisagé dans la continuité d'une disponibilité énergétique croissante, le véhicule du futur se doit d'être individuel, de plus en plus rapide et puissant. Popularisée par les films d'anticipation des années 80-90 - de la Delorean de Retour vers le Futur 2 aux villes aériennes du 5ème Élément- la voiture volante incarne ce rêve d'abondance. Mais cet optimisme tend à se heurter depuis quelques années à plusieurs limites : **voyons donc à quoi devrait ressembler la voiture du futur dans un monde compatible avec la neutralité carbone** (quota de 2 tonnes de CO2éq. par personne et par an) **et les lois de la physique.**

Commençons par l'effet de serre: les transports représentent actuellement en France près du tiers de nos émissions de CO2, dont un quart est dû au transport urbain[1]. Ce secteur dépend à 96% du pétrole[1] et la substitution par l'électricité pose des défis techniques, une batterie au lithium emportant 50 fois moins d'énergie qu'une masse équivalente d'essence[2]. En outre substituer l'essence à de l'électricité peu carbonée pour limiter les émissions en sortie de pot d'échappement ne résoudra qu'une partie du problème: la construction d'une (petite) voiture électrique est responsable de l'émission de 11 t de CO2[3], ce qui représente 6 ans de quota carbone pour une personne, ou 12 ans si l'on réserve l'autre moitié de ce quota à d'autres activités accessoires (se nourrir, se loger, etc.).

Pourquoi les véhicules actuels sont-ils si loin du compte ? Deux choix de conception sont déterminants pour l'empreinte carbone: la puissance et la masse. (…)

Retrouvez la suite de l'article et les références sur notre site internet https://www.saintefoyavenir.org/article-lff6-a-quoi-ressemblera-le-vehicule-du-futur/ en suivant ce QR code ->

EDITORIAL > Notre voeu pour 2022:

***Etre au rendez - vous de la transformation écologique et sociale globale de nos sociétés européennes**, véritable horizon d'avenir du 21ème siècle.*

Malgré la vaccination en cours. les variants du SARS-cov 2 en attestent ces dernières semaines, nous ne sommes pas sortis de la crise sanitaire, qui dure au niveau planétaire depuis deux ans, maintenant. Mais nous sommes aussi pris dans la crise climatique et ce, pour d'autant plus de décennies à venir que nous ne déciderons pas, au plus tôt, d'adopter massivement une stratégie concertée de transformation écologique et sociale. Cette politique publique systémique portée notamment par le « *Pacte vert européen* » doit se décliner au niveau des territoires de chaque pays. Ainsi, l'UE a décidé la baisse de 55% de ses émissions de CO2, par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2050; la France avec un objectif à 40% est en dessous de cette ambition. Sachant que les transports constituent le tiers de ces émissions, cette 6ème feuille fidésienne s'interroge sur nos futurs véhicules et sur notre capacité, ou incapacité, à les envisager pour notre bien - être commun.

Nous avons vu, en 2021, comment un projet local de transport propre, décarboné, rapide, efficace, maillon potentiellement performant d'un réseau de transport métropolitain a été dénoncé avec virulence sans jamais prendre en compte ses atouts pour la santé, l'environnement et la convivialité. Il est donc temps de débattre sereinement avant de décider, en conscience, de rejeter ce projet ou de l'adapter raisonnablement à nos besoins de déplacements.

LA FEUILLE CROQUANTE

La Feuille Fidésienne a pour siège et est éditée par l'association loi 1901 : SainteFoyAVENIR. Directrice de la publication : Monique Cosson. Comité éditorial : Yvette Lathuilière, Serge Replumaz, Faïza Mihoubi, Olivier Coupiac, Léo Cerosky, Patou, Pablo. Imprimé en France par nos soins sur papier recyclé. Merci de ne pas jeter sur la voie publique. Publication bimensuelle. SAINTEFOYAVENIR.ORG

LA FEUILLE FIDÉSIENNE

N°6 - Janvier—Février 2022 - **BULLETIN LIBRE D'INFORMATION ET D'OPINIONS EDITE PAR L'ASSOCIATION SainteFoyAvenir** - Gratuit

« Si nous restons des animaux insatiables obsédés par la croissance, nous serons incapables de gérer la finitude du monde » J-M. Jancovici

LA FEUILLE CITOYENNE - L'INTERVIEW

Delphine Giney originaire de Lyon, a soutenu une thèse qui s'intitule : « De l'(in)acceptabilité à l'appropriation sociale et pratique d'un nouveau transport collectif en milieu urbain : le transport aérien par câble : mise en perspective internationale France - Italie - Etats-Unis – Colombie ». Elle a accepté de répondre à nos questions en tant que spécialiste de ce nouveau mode de transport public urbain.

L'intérêt de transports publics structurants et connectés sur une métropole comme celle de Lyon ?
Un maillage global et pertinent des transports publics assure une fluidité dans les déplacements, attire davantage d'usagers et mène progressivement vers un changement de pratiques, notamment l'abandon de la voiture individuelle. C'est donc la voie vers une ville moins polluée, moins congestionnée, plus saine et plus agréable à vivre au quotidien. Un maillage fin permet également de réduire les inégalités d'accès à la ville et à ses zones d'emploi. Une métropole à la desserte structurée et connectée est donc plus inclusive et plus durable.

Que pensez-vous du projet de mandat du Sytral ? Et plus particulièrement de la technologie par câble qui est proposée ?
L'urgence actuelle liée à la sortie des modes carbonés, couplée à l'engorgement de la Métropole rend crucial un maillage pertinent en transports en commun. Une politique de développement des transports publics ambitieuse démontre la prise en compte de cet impératif de durabilité.

L'Ouest lyonnais souffre d'un déficit de transports en commun efficaces qui pousseraient les habitants à abandonner leur voiture. La topographie de la zone est un des freins au développement de l'offre d'alternative à la voiture. Le transport par câble est un mode destiné aux franchissements d'obstacles, qu'ils soient urbains ou naturels, à plat ou présentant un dénivelé. D'un point de vue environnemental il a pour lui un gros avantage : peu d'impact au sol, comparé à son cousin funiculaire ou encore au tramway. En optimisant la taille des gares et des pylônes, voire en implantant les gares dans des bâtiments existants, il permet de nous préserver de l'artificialisation des sols, plus gros destructeur du patrimoine naturel. A travers son développement mondial, il est pensé comme un transport de rabattement, c'est-à-dire comme le dernier maillon du réseau de transports pour répondre à un besoin de desserte locale, et non comme un maillon central du réseau public. Il vient donc en complément du reste du réseau. Ainsi, il répond à un besoin précis et localisé de desserte. Le projet de câble du Sytral semble aller dans ce sens.

Retrouvez la suite de l'article et les références sur notre site internet https://www.saintefoyavenir.org/article-ljf6-interview-de-d-giney-specialiste-du-transport-aerien-par-cable/ en suivant ce QR Code ->

Le vélo a bien sa place à Ste Foy-Lès-Lyon

Selon l'observatoire des territoires en 2018, à Sainte Foy-Lès-Lyon, **65,9 % des déplacements domicile-travail se font en voiture**. Pourtant le vélo, "musculaire" ou électrique, tente de s'installer de plus en plus sur notre petite colline malgré le dénivelé, le succès des aides cumulées de la Métropole et de la Mairie en atteste. Celles-ci pourraient de plus en plus peser sur la décision des ménages de se séparer d'un véhicule thermique.
Les routes s'adaptent avec l'apparition progressive des marquages au sol comme le double sens, les pistes cyclables et des arceaux à vélos. Mais le partage de la voie n'est pas encore complètement ancré pour tous. Certains y voient une omniprésence du vélo tout en ne trouvant rien à dire sur la place de la voiture. Le but n'est pas d'opposer les deux mais plutôt d'établir un équilibre pour une utilisation des chaussées facilitée et cohérente. Cela demandera de faire basculer plus de voies à faible vitesse de circulation.
La création des voies lyonnaises et plus particulièrement la ligne 5, une des plus longues (46 km), **sur notre commune d'ici 2030**, avec un axe prévu sur la Gravière reliant le campus de Bron à Tassin-la-Demi-Lune, en passant par Francheville et Oullins offrira une garantie supplémentaire de sécurité pour les cyclistes, véritable frein pour se remettre au vélo, mais aussi des piétons en différenciant au maximum la piste et le trottoir.

L'IMAGE QUI PARLE D'ELLE MEME

Sobriété tout-terrain à la mairie.

Greenwashing > Nouvelles du Clos du cardinal et de son parking végétalisé

En décembre 2021 la maitrise d'œuvre a été désignée sur la base d'un programme technique détaillé (09/2021) mentionnant que « le projet **doit intégrer une surface de stationnement** en prévision de la piétonnisation de la place Xavier Ricard ». Euphémisé en « valorisation de patrimoine végétal afin d'obtenir un aspect naturel », **ce projet reste la transformation d'un charmant espace naturel en cœur de bourg en un vulgaire parking à voitures.** En juin 2020 la presse locale annonçait que **la maire prévoyait une large concertation à l'automne 2020 qui n'a toujours pas été lancée. Et les arbres abattus n'ont pas été remplacés non plus !**

La Feuille Fidésienne a pour siège et est éditée par l'association loi 1901 : SainteFoyAVENIR. Directrice de la publication : Monique Cosson. Comité éditorial : Yvette Lathuilière, Serge Replumaz, Faïza Mihoubi, Olivier Coupiac, Léo Cerosky, Patou, Pablo. Imprimé en France par nos soins sur papier recyclé. Merci de ne pas jeter sur la voie publique. Publication bimensuelle. SAINTEFOYAVENIR.ORG